

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes

Nièvre et Somme

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

80420 FLIXECOURT

Tél. : 03 22 39 40 40

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET:Dispositif d'aides aux
entreprises

Date de convocation :

05 avril 2023

Date de séance :

12 avril 2023

Date d'affichage :

17 avril 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 41

Membres votants : 43

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle le chiffon rouge – Rue P.ERMENAUULT – à FLIXECOURT, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, GACQUER, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, GODIN, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mme CAPRON, LICOUR

Mrs LEITAO, GOURGUECHON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M MAUGER donne pouvoir à M CARPENTIER

MME LICOUR donne pouvoir à M DELATTRE

Secrétaire de séance : MME LEBRUN

La séance étant ouverte,

Vu la délibération n°86/2021 du 8 Décembre 2021 par laquelle le conseil communautaire a approuvé la convention de partenariat relative à la participation de la Communauté de Communes Nièvre et Somme au fonctionnement des aides et régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts de France.

Ouïe la proposition de Monsieur le Président,

Le Conseil communautaire, dans le cadre de la convention susmentionnée, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le versement d'aides aux entreprises telles que présentées comme suit :

L'Atelier d'Aurélie, salon de coiffure à DOMART EN PONTHEIU

Activités : coiffeur.

Investissement présenté : 4 161.28€

Subvention CCNS / aide à la création – reprise d'entreprise : 832.25 €

SARL CAPRON COUVERTURE représentée par M.CAPRON, installé sur la ZAC des bornes du temps

Activité : Entreprise de couverture

Investissement présenté : 14 519€HT

Subvention CCNS / aide au développement des TPE : 2 112€ (subvention plafonnée car complément à 1^{er} dossier en 2022 (2 888€), limite maxi subvention pour une même entreprise fixée à 5 000€)

FRENCH DINER, représenté par Mme CARDON Amandine, restaurant installé à FLIXECOURT

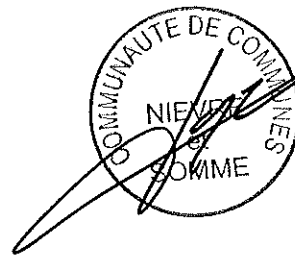
Activité : Restauration

Investissement présenté : 14 451€

Subvention CCNS : 2 890€

- Autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 17 avril 2023 et de sa publication le 17 avril 2023.

